

Image not found or type unknown



## Mon employeur revient sur sa décision

Par **Nathalieaxel**, le **24/01/2014** à **00:33**

Donc ma question est ce que je peut refuser son reclassement c vraiment de l'abus moral et en plus elle n a pas de brevet professionnel dans son 1 salon puisque la fille va partir mais par contre elle nec pas quand  
Puis je faire quelque chose contre elle ?  
Merci de votre reponse  
Ps:du coup elle ne ma pas envoyer de lettre

Par **P.M.**, le **24/01/2014** à **08:27**

Bonjour,  
Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)